

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2019



➤ INSCRIPTIONS : à partir du lundi 4 mars 2019

Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la ville
(www.saint-laurent-blangy.com)

➤ INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR :

- 1) L'entrée en Maternelle : enfants nés en 2013 ou enfants nés en 2014 sous réserve d'avoir 2 ans le jour de la rentrée et en fonction des places disponibles.
- 2) Les enfants entrants en CP
- 3) Les nouveaux arrivants sur la commune (se munir du certificat de radiation de l'ancienne école)

➤ PROCÉDURE D'INSCRIPTION :

Pour les demandes relatives aux inscriptions dans les écoles de Saint-Laurent-Blangy, l'affectation est effectuée en fonction de l'adresse de résidence de l'enfant, sur la base d'une carte des périmètres scolaires établie par la Municipalité.

Dans un premier temps, la procédure d'inscription se déroule, exclusivement en Mairie. Une réponse vous sera ensuite adressée par courrier.

Dans un second temps, vous serez invités à rencontrer le directeur de l'école aux dates qui vous seront transmises.

➤ LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Important : la demande d'inscription ne pourra être prise en compte qu'une fois le dossier complet.

- Livret de famille
- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois : quittance EDF, GDF, eau, téléphone fixe ou portable.
- Photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Photocopie du carnet de vaccination

Pour les écoles, vous devrez vous fournir des pièces suivantes :

- Carnet de santé.
- Certificat de radiation.
- Photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Fiche d'inscription délivrée par la Mairie.

➤ POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER :

- Mme JOYEZ au **03.21.50.93.38**
- Mme YASSINE au **03.21.71.37.37**
- ou par mail : education.jeunesse@saint-laurent-blangy.fr